FRC 3. f 22 192.1

Case
Frc
26951

Reſpectables Paſteurs, joignez aux efforts de votre patriotiſme, la force ſi puiſſante des dogmes de notre Religion, de ces préceptes qui ſont néceſſairement la baſe de toute bonne légiſlation : *Obéiſſez à la Loi ; Ne faites de mal à perſonne ; & rendez à chacun ce qui lui appartient.* Alors vos ſuccès en aſſurant la tranquillité de notre Patrie, lui garantiront le bonheur dont veut la faire jouir l'Aſſemblée Nationale, de concert avec le meilleur des Monarques.

Je ſuis avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

*Paris ce 31 Janvier 1790.*

*Signé* LUDIERE, Député du bas Limouſin à l'Aſſemblée Nationale.

THE NEWBERRY LIBRARY

Pieces pour

S. alexis Nugou No^re dem^r

Contre

Anne Marty Veuve de jaques yvernat

et joseph Boudet son gendre du

Bourg de Madie deff^rs

Le 28 juillet 1793 · accordé 1 mois

fL